

16/06/2022
CONFERENCE



UNE CONFÉRENCE DE NOTRE COMPAGNON JEAN-YVES GAUDRY

C'est devant un auditoire passionné d'une trentaine de compagnons et de leurs invités que notre compagnon Jean-Yves Gaudry a relaté son expérience d'auteur qui s'est concrétisée, à ce jour, par la publication de six ouvrages empruntant à des registres aussi variés que l'autobiographie, les récits de voyages et le roman policier.

Jean-Yves Gaudry a fortement insisté sur le lien très puissant qui s'établit « de facto » entre l'œuvre et le vécu personnel d'un auteur.

Evoquant son histoire familiale, il a mis en exergue le rôle fondamental, joué par sa mère, Colette Gaudry, dans la décision d'écrire et de publier, puisque c'est sur la base d'écrits poétiques, de contes et de souvenirs rédigés par cette dernière qu'il s'est mis initialement en quête d'éditeurs.

Ce premier travail a débouché sur la publication de deux livres qui ont connu du succès et incité Jean-yves Gaudry à se lancer dans la rédaction d'ouvrages se fondant sur sa très riche expérience professionnelle acquise pendant 38 ans d'activité dans les services commerciaux de la compagnie Air France et, ce, sous diverses latitudes, plus spécialement, en qualité de chefs d'escapes (notamment, au Congo Brazzaville, aux Seychelles et au Mali).

Dépassant rapidement le seul cadre de la production d'écrits, à base autobiographique, qui lui avaient pourtant déjà valu la reconnaissance, à travers l'obtention d'un 1er prix à un concours littéraire organisé par un grand quotidien régional, Jean-Yves Gaudry, à la demande de ses éditeurs et de son public, s'est orienté vers l'écriture de romans policiers et d'histoires romancées empruntant très largement au répertoire de la littérature d'imagination.

Sur la base de cette expérience dans les domaines de l'écriture et de la publication, notre compagnon a retenu un certain nombre d'enseignements qui peuvent éclairer la réflexion et que l'on peut lister de la manière qui suit :

- analyser ses motivations : pourquoi se lancer dans l'exercice d'écriture, à des fins de publication ?
- la fiction doit rester crédible et cohérente avec la réalité décrite
- identifier les codes du genre dans lesquels s'inscrit votre fiction. A cette fin, un bon travail de documentation préalable est nécessaire
- suivre un atelier d'écriture, en tant que de besoin, pour acquérir certaines « ficelles » techniques (découpage en chapitres, plan d'ouvrage, rédaction des titres, par exemple)
- solliciter les critiques ; faire lire à son entourage l'ouvrage préalablement à la publication
- concernant la publication, prendre en compte la procédure la plus adaptée au lectorat que l'on veut toucher. Sur ce point particulier, Jean-Yves Gaudry a privilégié la procédure d'édition à compte d'éditeur qui, de son point de vue, permet un bon partenariat entre l'éditeur et l'auteur
- consulter un conseil juridique pour les récits se rapportant à des événements réels écoulés. Ne pas hésiter, en pareil cas, à modifier les éléments d'identification des personnages et des situations pour éviter les poursuites
- réfléchir au titre de son texte et à sa présentation succincte dans la perspective de donner au public l'envie d'acheter et de lire l'œuvre.

Après avoir répondu à quelques questions en provenance de l'auditoire, le conférencier eut ensuite l'opportunité d'échanger largement avec les participants, à l'occasion d'un sympathique « pot de convivialité », doublé d'une chaleureuse séance de dédicaces.

Gageons qu'il aura su éveiller la volonté de se lancer dans l'aventure de l'écriture qui taraude beaucoup d'entre nous !

Bernard Blot, responsable de la commission "Culture et Patrimoine"